



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC	
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	71016748	FH		FI	71016748
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	71016748	FK		FL	71016748
	Production stockée *						FM	
	Production immobilisée *						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)						FP	303388
	Autres produits (1) (11)						FQ	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	71320136
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1115232
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	4407314
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	44800536
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)						GE	-152225
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	50170857
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	21149278	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	7602977
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	7602977
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-7602977	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	13546301	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053

Désignation de l'entreprise										SAS SAS AB FLEETCO		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	258934190	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	9864892	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	268799082	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	2989281	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	259893787	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	19129726	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	282012795	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)												HI	-13213712
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	844381	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	340119218		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	340631012		
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)												HN	-511793
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY	
	(3)	Dont { — Crédit-bail mobilier * — Crédit-bail immobilier										HP	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IJ	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)										1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RC	
	(9)	Dont transferts de charges										RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)										A1	303388
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9										A4	
		dont cotisations facultatives Madelin A7											
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :										Exercice N	
		Détail en annexe										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N	
												Charges antérieures	Produits antérieurs

Edité à partir de Loop V4.57.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AB FLEETCO

Société par actions simplifiée au capital social de 200.000 euros
Siège social : 21, Place de l'Hôtel Dieu - 60000 Beauvais
799 383 997 R.C.S. Beauvais

(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES
PRISES PAR ACTE SOUS-SEING PRIVE
EN DATE du 30 Juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois,

Le 30 Juin 2023,

La société **AVIS Location de Voitures**, société par actions simplifiée à associé unique au capital social de 2.000.000 € dont le siège est situé Immeuble Linéa, 1 rue du Général Leclerc, 92800 Puteaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 652 023 961, représentée par son Président, Monsieur Laurent Sculier,

Détenant 199.999 actions de la Société ,

Et

La société **CarFin Finance Holdings Designated Activity Company**, société de droit irlandais immatriculée sous le numéro 463657, dont le siège est 1st Floor, 1-2 Victoria Building, Haddington Road, Dublin 4, Irlande, agissant en qualité d'associé de la Société, représentée par Monsieur Finbarr O'Neill,

Détenant 1 action de la Société,

Agissant en tant que seuls associés détenant l'intégralité des actions de la Société (les « **Associés** »),

I. Étant préalablement précisé :

- que conformément aux dispositions de l'article 13.2.2 des statuts de la Société (les « **Statuts** »), les décisions collectives peuvent résulter du consentement de tous les associés exprimé dans un acte, signé par tous les associés, et
- que la société de Commissaires aux comptes Deloitte & Associés a été informée des présentes,

II. Après avoir pris connaissance :

- De la copie et l'avis de réception de la lettre d'information du Commissaire aux comptes ;
- Du rapport de gestion du Président ;

- Des comptes annuels (compte de résultat, bilan et annexes) de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- Des rapports du Commissaire aux comptes ;
- D'un exemplaire des Statuts ; et
- De l'ensemble des documents prévus par la réglementation en vigueur.

III. Et ont pris à l'unanimité par acte sous-seing privé les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ; et
- Pouvoirs pour les formalités.

PREMIERE DECISION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport du président et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, approuvent les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils leur sont présentés, faisant ressortir une perte de -511.793 €.

Les Associés approuvent également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

Les Associés donnent en conséquence quitus entier au Président pour sa gestion au cours de l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

Les Associés décident d'affecter la perte de l'exercice d'un montant de -511.793 € comme suit :

- Au compte « Report à nouveau » -511.793 €

Les Associés constatent que, compte tenu de cette affectation, le compte « Report à nouveau » sera réduit de 309.065 € à -202.728 €.

Conformément aux dispositions légales, les Associés prennent acte qu'il n'a été distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIEME DECISION

Les Associés, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, prennent acte que les comptes ne font apparaître aucune charge ou dépense somptuaire visées à

l'article 39.4 du Code général des impôts au titre de l'exercice écoulé et aucun amortissement excédentaire ou autre amortissement non déductibles visés à l'article 39.4 dudit Code.

QUATRIEME DECISION

Les Associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, décident d'approuver le rapport dans tous ses termes.

CINQUIEME DECISION

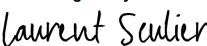
Les Associés confèrent tous pouvoirs :

- au cabinet d'avocats Eversheds Sutherland (France) LLP, 8 place d'Iéna, 75116 Paris ; et/ou
- au formaliste LVPRO, domicilié 15 rue de Milan – 75009 Paris, immatriculé sous le n° 809 015 407 RCS Paris;
- de pour et au nom de la Société, faire auprès du Registre du Commerce et des Sociétés du greffe du Tribunal compétent et/ou service informatique dénommé guichet électronique des formalités des entreprises et/ou tout autre service compétent mentionné par le Code de commerce, pour effectuer toutes les formalités subséquentes concernant ladite Société, procéder si nécessaire à tout enregistrement auprès du service des impôts compétent et certifier conforme les actes visés à l'article R. 123-102 du Code de commerce dans le cadre de l'article A. 123-4 dudit Code,
- en conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général, faire tout ce qui sera nécessaire.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui a été signé par tous les Associés.

AVIS LOCATION DE VOITURES

Monsieur Laurent SCULIER

DocuSigned by:

B6726CF171F14FC...

CARFIN FINANCE HOLDINGS

Designated Activity Company

Monsieur Finbarr O'Neill

DocuSigned by:

38CF38CFCFF04AF...



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case			

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS SAS AB FLEETCO	
SIRET	7 9 9 3 8 3 9 9 7 0 0 0 1 9
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
21 PLACE DE L'HOTEL DIEU	
60000 BEAUVAIS	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 0 1 2 0 1 4
Pour les sociétés filiales, désignation	
SIRET	6 5 2 0 2 3 9 6 1 0 3 3 6 2

B ACTIVITÉ	
Activités exercées	Commerce de voitures et de véhicules automobiles
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)						
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	3367124	Bénéfice imposable à 15%		Déficit	
Résultat net cession, concession sous-concession des brevets et assimilés imposable à 10%						
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐						
Entreprise nouvelle, art. 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies ☐						
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies ☐ Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A ☐ Autres dispositifs ☐						
Société d'investissement immobilier cotée ☐ Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐						
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15%						

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)	
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre ☐	
2- Société tête de groupe et mandat d'une autre entité du groupe pour souscrire la 2258	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre ☐	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
L'entreprise dispose d'une comptabilité informatisée ☒ LOOP V4.57.0	
Examen de conformité fiscale	
☐ Prestataire de confiance :	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	
SEFICO NEXIA 65 Avenue Kléber 75016 PARIS	
Tél:	
Nom et adresse du conseil:	
Tél:	

OGA/OMGA ou Viseur conventionné	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: Lieu:
	Qualité et nom du signataire: MAS FRANCE -
	Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	

DocuSign Envelope ID: 08AD4E30-4A3C-4C47-A21D-A9E46D50BD77

edi-tdfc

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

SAS SAS AB FLEETCO

31122022

I

REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾

payées par la société elle-même

a

payées par un établissement chargé du service des titres

b

Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾

c

Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées

d

Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾

e

f

g

h

Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾

i

Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI

j

Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾

Total (a à h)

J

REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI):
* SARL, tous les associés;

* SCA, associés gérants;
*SNC ou SCS, associés en nom ou commandités
* SEP et sté de copropriétaires de navires, associés,

gérants ou coparticipants

Pour les SARL

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.

Montant des sommes versées:

à titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits

à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement

à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6

Indemnités forfaitaires

Remboursements

Indemnités forfaitaires

Remboursements

1

2

3

4

5

6

7

8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES

à 0%

à 15%

à 19%

MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice

MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice

MVLT réalisée au cours de l'exercice

MVLT restant à reporter

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus délivrés

04/05/2023 11:35:39



OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO

Exercice N, clos le : 31122022

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	2989281
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	259893787
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	12561594
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	6568132
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	282012795
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	258934190
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	9864892
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	268799082
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	



Désignation de l'entreprise										SAS SAS AB FLEETCO										31122022				Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1				Augmentations														
														Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				CZ					D8					D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				KD					KE					KF					
CORPORELLES	Terrains												KG					KH					KI					
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9						KJ					KK					KL						
												KM					KN					KO						
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants		M2				KP					KQ					KR						
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants		M3				KS					KT					KU						
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV					KW					KX								
		Matériel de transport *								KY	294451304				KZ					LA	305847174							
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB					LC					ID								
		Emballages récupérables et divers *								LE					LF					LG								
	Immobilisations corporelles en cours												LH					LI					IJ					
	Avances et acomptes												IK					IL					IM					
	TOTAL III												LN	294451304				LO					LP	305847174				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence												8G					8M					8T				
		Autres participations												8U					8V					8W				
Autres titres immobilisés												1P					1R					1S						
Prêts et autres immobilisations financières												1T					1U					1V						
TOTAL IV												LQ					LR					IS						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	294451304				ØH					ØJ	305847174					
CADRE B		IMMOBILISATIONS						Diminutions						Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence										
								par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2						Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4										
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7										
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		IO			LV			LW			1X										
CORPORELLES	Terrains								IP			LX			LY			LZ										
	Constructions	Sur sol propre						IQ			MA			MB			MC											
								IR			MD			ME			MF											
		Inst. gales, agents et am. des constructions						IS			MG			MH			MI											
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								IT			MJ			MK			ML										
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agents, aménagements divers						IU			MM			MN			MO											
								Matériel de transport				MP	299701271		MQ	300597206		MR										
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS			MT			MU													
		Emballages récupérables et divers*				IX			MV			MW			MX													
	Immobilisations corporelles en cours								MY			MZ			NA			NB										
	Avances et acomptes								NC			ND			NE			NF										
	TOTAL III								IY			NG	299701271		NH	300597206		NI										
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ			ØU			M7			ØW										
	Autres participations								IØ			ØX			ØY			ØZ										
	Autres titres immobilisés								I1			2B			2C			2D										
	Prêts et autres immobilisations financières								I2			2E			2F			2G										
	TOTAL IV								I3			NJ			NK			2H										
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4			ØK	299701271		ØL	300597206		ØM									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



6

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055

Désignation de l'entreprise												SAS SAS AB FLEETCO				31122022				Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN					
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ					
Autres immobilisations incorporelles				PE				PF				PG				PH					
TOTAL I				RK				RM				RN				RO					
Terrains				PI				PJ				PK				PL					
Constructions		Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ					
		Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU					
		Inst. générales, agencements et aménagements des constructions		PV				PW				PX				PY					
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ				QA				QB				QC					
Autres immobilisations corporelles		Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD				QE				QF				QG					
		Matériel de transport		QH				44800536				QJ				39807484					
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL				QM				QN				QO					
		Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT					
TOTAL II				QU				44800536				QW				39807484					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN				44800536				ØQ				39807484					
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																			
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice							
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel									
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6							
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV							
Autres immob. incor		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1							
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD							
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8							
Constructions		Sur sol propre		Q9		R1		R2		R3		R4		R5							
		Sur sol d'autrui		R7		R8		R9		S1		S2		S3							
		Inst. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1							
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9							
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U1		U2		U3		U4		U5		U6							
		Matériel de transport		U8		12561594		U9		V1		V2		9864892							
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6		V7		V8		V9		W1		W2							
		Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9							
TOTAL II		X2		12561594	X3		X4		X5		9864892	X6		X7							
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO							
TOTAL III																					
Total général (I + II + III)		NP		12561594	NQ		NR		NS		9864892	NT		NU							
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		12561594	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		9864892	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ		2696702							
CADRE C																					
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations				Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations												SP				SR					

Edité à partir de Loop V4.57.0

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056

Désignation de l'entreprise		SAS SAS AB FLEETCO		31122022		Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	14752458	TM	12561594	TN	9864892	TO	17449160
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	14752458	D4	12561594	D5	9864892	D6	17449160
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	14752458	TS	12561594	TT	9864892	TU	17449160
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W	6568132	5X		5Y	6568132
	TOTAL II	5Z		TV	6568132	TW		TX	6568132
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	14752458	UB	19129726	UC	9864892	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE		UF				
	- financières		UG		UH				
	- exceptionnelles		UJ	19129726	UK	9864892			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

31122022

04/05/2023 11:35:39



8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057

Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO				31122022		Néant ☐ *					
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	100050482		100050482				
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	5465569		5465569				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR							
		Charges constatées d'avance		VS	2207127		2207127				
	TOTAUX				VT	107723180	VU	107723180	VV		
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	407016		407016				
		à plus d'1 an à l'origine		VH	344561000					344561000	
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	33033005		33033005				
		Personnel et comptes rattachés		8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	78758		78758				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	9488947		9488947				
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5622826		5622826				
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	1009676		1009676				
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L							
TOTAUX				VY	394201232	VZ	49640232			344561000	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	224000000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	187200000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Edité à partir de Loop V4.57.0

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD



10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

DGFIP N° 2058-B

Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO			31122022		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS						
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4		
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4 bis		
Nombre d'opérations sur l'exercice				K4 ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5		
Déficits reportables (différence K4 + K4 bis - K5)				K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES						
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT						
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *						
			8X		8Y	
			8Z		9A	
			9B		9C	
Total des provisions pour risques et charges						
Provisions pour dépréciation *						
			9D		9E	
			9F		9G	
			9H		9J	
Total des provisions pour dépréciation						
Charges à payer						
C3S			9K	78758	9L	33505
			9M		9N	
			9P		9R	
			9S		9T	
Total des charges à payer				78758		33505
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	78758	YO	33505
			↓ ligne WI		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

cadre II

Exercice N clos le : 31122022

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour gros entretien, grandes révisions		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés		
	Autres provisions		
	TOTAL		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en-cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
	TOTAL		

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
TOTAL WQ		TOTAL XG	

Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	354023	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales	ZB									
			– Autres réserves			ZD										
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	-44957		Dividendes	ZE										
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZF										
	TOTAL I	ØF	309065		Report à nouveau	ZG	309065									
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH	309065							
RENSEIGNEMENTS DIVERS																
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)										YQ					
	– Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance										YT					
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)										XQ					
	– Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	75116				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)										42518	ST	1040115			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	1115232				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	2174821				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ZS)										9Z	2232492				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										YX	4407314				
TVA	– Montant de la TVA collectée										YY	67055016				
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	22162				
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS) *										ØB					
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK					
	– Numéro de centre agréé * XP										– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		3364386	Plus-values à 15 % JK	Plus-values à 0 % JL											
				Plus-values à 19 % JM	Imputations JC											
	Groupe: résultat d'ensemble JD			Plus-values à 15 % JN	Plus-values à 0 % JO											
				Plus-values à 19 % JP	Imputations JF											
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		2	N° SIRET de la société mère du groupe JJ		65202396103362										

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO						Néant ☒	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Date d'acquisition des éléments cédés*et Nature (1)		Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente (7)		Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 19 % (1) (11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
	13						
	14						
	15						
	16						
	17						
	TOTAL						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES SUITE

DGFIP N° 2059-A

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAS AB FLEETCO</u>						
		Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
		Court terme <u>(9)</u>	Long terme <u>(10)</u>			Plus-value taxable à 19 % <u>(1)</u>
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
Total des plus ou moins-values nette fiscale						
II - Autres éléments	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique	(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 %					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B

[illegible]



Désignation de l'entreprise : SAS SAS AB FLEETCO Néant ☒ *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❸.	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❹.	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1			
	N - 2			
	N - 3			
	N - 4			
	N - 5			
	N - 6			
	N - 7			
	N - 8			
	N - 9			
	N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col.6=2+3-4-5
		À 19 %, ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 % Ou À 19 %		
❶		❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFIP N° 2059-D

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAS AB FLEETCO</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise: SAS SAS AB FLEETCO		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: 0 1 0 1 2 0 2 2		et clos le: 3 1 1 2 2 0 2 2	
Déclaration des effectifs			
Effectif moyen du personnel (hors CVAE) :		YP	
	Dont apprentis	YF	
	Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
Calcul de la valeur ajoutée			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	71016748
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	71016748
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	303388
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XI	
TOTAL 2		OM	303388
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1115232
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	-152225
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	44800336
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	959597
TOTAL 3		OJ	46722940
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	24597195
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant à 0.		SA	24597195

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, ajusté à 12 mois)	GX		Effectifs au sens de la CVAE *
			EY
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)			HX
Période de référence	GY		GZ
Date de cessation			HR

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

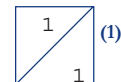


17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059F

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET

79938399700019

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SAS AB FLEETCO

ADRESSE (voie) 21 PLACE DE L'HOTEL DIEU

CODE POSTAL 60000

VILLE BEAUVAIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

20000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS

Dénomination AVIS LOCATION DE VOITURES

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

99,99

Nb de parts ou actions

199999

Adresse :

N°

Voie

RUE DU GENERAL LECLERC

Code Postal

92800

Commune

PUTEAUX

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

04/05/2023 11:35:39



18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 2

N° SIRET 7 9 9 3 8 3 9 9 7 0 0 0 1 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SAS AB FLEETCO

ADRESSE (voie) 21 PLACE DE L'HOTEL DIEU

CODE POSTAL 60000 VILLE BEAUVAIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE		P5
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	
Adresse : N°	Voie	
Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

SAS SAS AB FLEETCO

[illegible]



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS SAS AB FLEETCO

N° SIRET : 7 9 9 3 8 3 9 9 7 0 0 0 1 9

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012022

clos le : 31122022

I - RÉINTÉGRATIONS

Bénéfice comptable de l'exercice
(report de la ligne WA du 2058 A)

	E 1	
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A-SD)	E 2	3912421
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI	E 9	
Réintégration de 4 % du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058-A-SD	Z 7	

TOTAL I

E 3

3912421

II - DÉDUCTIONS

Perte comptable de l'exercice
(report de la ligne WS du 2058 A)

Déductions (report des lignes WT, WU, WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)	E 5	33505
Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 19 % - imposées au taux de 15 % - imposées au taux de 0 % - imputées sur les moins-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs - autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F¹⁾, 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	E Y E 6 E Z E 7 E 8 I 9	

III - RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

F 1

545298

Bénéfice (I – II)	F 2	3367123	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables			
Déficit (II – I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière*	F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis)*	F 6		2737
Bénéfice	F 8	3364386	
Résultat fiscal			
Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.
1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : **SAS SAS AB FLEETCO**

Néant ☐ *

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
 la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : **01012022**
 clos le : **31122022**

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d'éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS*			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	M5		2737
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI) (Nombre d'opérations sur l'exercice M5bis)	M5ter		
Déficits imputés	J9		2737
Déficits reportables	M6		
Déficits nés au titre de l'exercice	H8		
Total des déficits restant à reporter	H9		

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 B *bis* déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME						
Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 15 %	À 19 %	À 19 % ou à 15 % imputables sur le résultat de l'exercice			
1	2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : **SAS SAS AB FLEETCO**
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :
SIRET Société intégrée : **79938399700019**
Exercice ouvert le : **01012022**

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐

(Résultat d'ensemble)

clos le : **31122022**

Néant ☐ *

A – RÉSULTAT	Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	3367123	CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD			
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)			CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF		CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 01/01/2019)	CH		CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 <i>undecies</i>) pour des opérations intra-groupe	CL			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 du CGI)	CM		CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU		DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession dont le résultat ou la plus ou moins-value n'a pas été retenu pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	CP			
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR		CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT			
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU			
Autres régularisations (à détailler)	CV		CW	
TOTAL	CX	3367123	CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	3367123	DA	

B – PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cession d'immobilisations							
	Plus-values et réintégrations				Moins-values et déductions			
	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)		Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nette d'ensemble	BT	B9	C1		A1	C2	C3	
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société du groupe et reprises correspondantes	BU	C4	C5		A2	C6	C7	
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV	C8	C9		A3	DI	DO	
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW	DQ	DY		A4	DZ	B8	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX	D1	D2		A5	D3	D4	
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY	D5	D6		A6	D7	D8	
Autres régularisations (à détailler)	BZ	D9	EA		A7	EB	EC	
SOUS TOTAL	BS	ED	EE		A8	EF	EG	
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR				A9			
TOTAL plus values (ED-EF) ou moins-values (EF-ED) taux de 15 %		B7				B6		
TOTAL plus-values (3) (EE-EG) ou moins-values (EG-EE) taux de 0 %			B5				B4	
C – AUTRES PLUS-VALUES À 19 %								
Plus-values à 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽⁶⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3							

Edité à partir de Loop V4.57.0

(1) À réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) À l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote-part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotés pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE LORS DE LA SORTIE, DE LA FUSION OU DE LA SCISSION DE LA SOCIÉTÉ MEMBRE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications. Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société).

Dénomination de la société intégrée ou du groupe :

SAS SAS AB FLEETCO

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée la déclaration de résultats :

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère
(résultat d'ensemble) ☐

SIRET Société intégrée : 79938399700019

Exercice ouvert le : 01012022 clos le : 31122022

Néant ☒ *

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Plus et moins-values nettes à court terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	FA		FB		
Réintégrations des abandons de créances, subventions directes et indirectes, non pris en compte pour la détermination du résultat des exercices ouverts avant le 1er janvier 2019	FD		FE		
Provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe			FZ		
Autres régularisations (à détailler)	FG		FH		
TOTAL	FK		FL		
BÉNÉFICE (2) FK – FL	FM		FN		

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME	Cessions d'immobilisations											
	Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions								
	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)	Taux de 19 % (3)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (1)						
Plus et moins-values nettes à long terme à réintégrer lorsque la société sort du groupe	GB		F2		F3		GF		F4		F5	
Provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI, à déduire lorsque la société sort du groupe (2)					F6		GG		F7		F8	
Autres régularisations (à détailler)	GC		F9		G1		GH		G2		G3	
Sous total	GD		G4		G5		GI		G6		G7	
Total Plus-values (GD-GI) ou moins-values (GI-GD) Taux de 19 %	GE						GJ					
Total Plus-values (2) (G4-G6) ou moins-values (G6-G4) Taux de 15 %			E8						E6			
Total Plus-values (2) (G5-G7) ou moins-values (G7-G5) Taux de 0 %					E7						E5	

(1) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.

(2) Conformément à l'article 223 L-6 c et 223 L-6 e du CGI, la société absorbante ou bénéficiaire des apports peut réduire ou annuler les réintégrations de sortie en imputant sur ces sommes tout ou partie du déficit d'ensemble ou de la moins-value nette à long terme d'ensemble encore reportables à la date d'effet de la fusion ou de la scission.

(3) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES ANTÉRIEURS À L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société SAS SAS AB FLEETCO

N° SIRET 79938399700019

Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats :

Exercice ouvert le : 01012022 clos le : 31122022

Néant ☐ *

Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise 1			
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 – (2 + 3) + 4 5			
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ) 6		3367123	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes 7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession 8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport 9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport 10			
Réévaluations libres 11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI 12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 – (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 12 13		3367123	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE
DES ENTREPRISES

Déclaration de la valeur ajoutée et des effectifs salariés

(Articles 1586 ter à 1586 nonies du code général des impôts)

Dénomination
Adresse
Code postal
Ville

SAS SAS AB FLEETCO									
		2	1	PLACE DE L'HOTEL DIEU					
6	0	0	0	0					
BEAUVAIS									

SIRET	7	9	9	3	8	3	9	9	7	0	0	0	1	9							
Période référence	0	1	/	0	1	/	2	0	2	2		3	1	/	1	2	/	2	0	2	2

Date de cessation																						
-------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

La déclaration n° 1330-CVAE-SD des assujettis doit indiquer, par établissement ou par lieu d'emploi situé en France, le nombre de salariés employés au cours de la période de référence définie à l'article 1586 *quinquies* du CGI.

Les entreprises qui exploitent un établissement unique et qui n'emploient pas de salarié exerçant une activité plus de trois mois sur un lieu hors de l'entreprise (chantiers, missions, etc.) sont considérées comme mono-établissement.

Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez, soit remplir la déclaration n° 1330, soit servir uniquement le cadre réservé à la CVAE dans votre déclaration de résultat : modèles n° 2033-E-SD (CERFA n° 11 483), n° 2035-E-SD (CERFA n° 11 700), n° 2059-E-SD (CERFA n° 11 484) ou n° 2072-E-SD (CERFA n° 14 027).

I. MONTANT DE LA VALEUR AJOUTEE

Le montant de la valeur ajoutée à indiquer correspond à celui résultant du calcul effectué, au titre de la période de référence, sur les tableaux de la série E des imprimés des liasses fiscales (BIC, IS, BNC et RF). Pour les entreprises du secteur financier (banques, assurances, etc.), les entreprises ayant exercé l'option prévue à l'article 93 A du CGI ou les entreprises qui produisent de l'électricité, une définition particulière de la valeur ajoutée doit être retenue.

Valeur ajoutée soumise à la CVAE	A2	24597195
Chiffre d'affaire de référence	A3	71016748
Chiffre d'affaires de référence groupe	B6	390499970

Edité à partir de Loop V4.57.0

A	SIGNATURE
DATE	

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel.

II. REPARTITION DES SALARIES

A. Liste des établissements de l'entreprise

[illegible]

PAGE			/		
-------------	--	--	---	--	--

B. Liste des lieux d'exercice des salariés employés plus de trois mois hors de l'entreprise (1)

[illegible]

: 39

65 avenue Kléber
75116 Paris
FRANCE
T : +33 (0) 1 44 34 08 00
F : +33 (0) 1 44 34 08 32

www.sefico-nexia.com



AB FLEETCO SAS

Liasse fiscale Déclarant
31/12/2022

DocuSigned by: certifié conforme à l'original

Josefina Parisi

469C6229B453401...



1

BILAN – ACTIF

DGFIP N° 2050

Désignation de l'entreprise :		SAS SAS AB FLEETCO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		1 2	
Adresse de l'entreprise		21 PLACE DE L'HOTEL DIEU 60000 BEAUVAIS		Durée de l'exercice précédent *		1 2	
Numéro SIRET *		7 9 9 3 8 3 9 9 7 0 0 0 1 9				Néant ☐ *	
						Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 2 2	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	29737201	270860005	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières *		BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	29737201	270860005		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	31408776	31408776	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	100050482	100050482	
		Autres créances (3)	BZ	CA	5465569	5465569	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	8243835	8243835		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	2207127	2207127		
	TOTAL (III)	CJ	CK	147375791	147375791		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	29737201	418235797		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			



②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051

Désignation de l'entreprise				SAS SAS AB FLEETCO		Néant		☐ *
						Exercice N 31122022		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....200000...)					DA	200000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...					DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC			
	Réserve légale (3)					DD	20000	
	Réserves statutaires ou contractuelles					DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)				DG			
	Report à nouveau					DH	309065	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)					DI	-511793	
	Subventions d'investissement					DJ		
	Provisions réglementées *					DK	17449160	
	TOTAL (I)					DL	17466433	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs					DM	
Avances conditionnées					DN			
TOTAL (II)					DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques					DP	6568132	
	Provisions pour charges					DQ		
	TOTAL (III)					DR	6568132	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles					DS		
	Autres emprunts obligataires					DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)					DU	344968016	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	1009676		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés					DX	33033005	
	Dettes fiscales et sociales					DY	10581065	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					DZ		
	Autres dettes					EA	4609468	
Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)					EB		
TOTAL (IV)					EC	394201232		
Ecart de conversion passif * (V)					ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)					EE	418235797		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital				1B		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C		
			Écart de réévaluation libre			1D		
			Réserve de réévaluation (1976)			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	49640232	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AB FLEETCO

Société par actions simplifiée

21, place de l'Hôtel de Ville

60000 BEAUVAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

AB FLEETCO

Société par actions simplifiée

21, place de l'Hôtel de Ville

60000 BEAUVAIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Aux associés de la société AB FLEETCO

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB FLEETCO relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 30 mai 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Mark BATHGATE

Actif			Au 31/12/2022			Au 31/12/2021
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires				
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL					
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions				
		Inst. techniques, mat. out. industriels	300 597 206	29 737 201	270 860 005	269 707 154
		Autres immobilisations corporelles				
		Immobilisations en cours				
Avances et acomptes						
TOTAL		300 597 206	29 737 201	270 860 005	269 707 154	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations					
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières					
TOTAL						
Total de l'actif immobilisé			300 597 206	29 737 201	270 860 005	269 707 154
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production de biens				
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					
	Avances et acomptes versés sur commandes		31 408 776		31 408 776	7 783 997
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	100 050 482		100 050 482	58 047 536
		Autres créances	5 465 569		5 465 569	7 006 150
		Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL		105 516 052		105 516 052	65 053 687	
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	(dont actions propres :)					
	Instruments de trésorerie					
Disponibilités		8 243 835		8 243 835	11 014 241	
TOTAL		8 243 835		8 243 835	11 014 241	
Charges constatées d'avance			2 207 127		2 207 127	1 708 949
Total de l'actif circulant			147 375 791		147 375 791	85 560 876
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			447 972 998	29 737 201	418 235 797	355 268 031
Renvois :			(1) Dont droit au bail			
			(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières			
			(3) Dont créances à plus d'un an (brut)			
Clause de réserve de propriété			Immobilisations	Stocks	Créances clients	

Passif		Au 31/12/2022	Au 31/12/2021
Capitaux propres	Capital (dont versé : 200 000)	200 000	200 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	20 000	20 000
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	309 065	354 023
Aut. fonds propres	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-511 793	-44 957
	Situation nette avant répartition	17 272	529 065
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées	17 449 160	14 752 458
Total		17 466 433	15 281 524
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Dettes	Provisions pour risques	5 737 132	
	Provisions pour charges		
	Total	5 737 132	
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	344 968 016	307 912 847
Dettes	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 009 676	165 296
	Total	345 977 692	308 078 143
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 033 005	24 747 758
	Dettes fiscales et sociales	11 412 065	6 555 605
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	4 609 468	605 000
	Instruments de trésorerie		
	Total	49 054 539	31 908 363
	Produits constatés d'avance		
Total des dettes et des produits constatés d'avance		395 032 232	339 986 506
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		418 235 797	355 268 031
Autres	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		307 761 000
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		395 032 232	32 225 506
(3) dont emprunts participatifs			

		France	Exportation	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	71 016 748		71 016 748	46 479 523
	Chiffre d'affaires net	71 016 748		71 016 748	46 479 523
	Production stockée				
Produits d'exploitation (2)	Production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			303 388	550 236
	Autres produits				
Total				71 320 136	47 029 760
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			1 115 232	1 115 856
Charges d'exploitation (3)	Impôts, taxes et versements assimilés			5 238 314	4 718 808
	Salaires et traitements				
	Charges sociales				
	Dotations d'exploitation				
	• sur immobilisations			44 800 536	30 432 628
Charges d'exploitation (4)	• sur actif circulant				
	• pour risques et charges				
	amortissements				
	provisions				
	Autres charges			-152 225	9 632
Total				51 001 857	36 276 927
Résultat d'exploitation		A		20 318 278	10 752 833
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)				
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total				
	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			7 602 977	5 386 734
	Différences négatives de change				
Charges financières	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			7 602 977	5 386 734
Résultat financier		D		-7 602 977	-5 386 734
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)		E		12 715 301	5 366 098

		Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois	Du 01/01/2021 Au 31/12/2021 12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		537
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	258 934 190	163 611 864
	Reprises sur provisions et transferts de charge	9 864 892	6 780 818
	Total	268 799 082	170 393 220
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 989 281	44 068
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	259 893 787	162 576 418
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	18 298 726	13 183 790
	Total	281 181 795	175 804 276
Résultat exceptionnel		F -12 382 712	-5 411 056
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H 844 381	
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		-511 793	-44 957
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SAS SAS AB FLEETCO

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2022

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	12
1.1	Faits caractéristiques de l'exercice	12
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	12
1.2.1	Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement	13
1.2.2	Créances et dettes	13
1.3	Changement de méthode	13
1.4	Evènements postérieurs à la clôture	13
2	Informations complémentaires pour donner une image fidèle	14
2.1	Intégration fiscale	14
2.2	Amortissements dérogatoires	14
2.3	Résultat exceptionnel	14
2.4	Engagements hors bilan	15
2.4.1	Engagements reçus	15
2.4.2	Engagements donnés	15
3	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	16
3.1	Etat des immobilisations	16
3.2	Etat des amortissements	17
3.3	Etat des provisions	18
3.3.1	Provisions réglementées	18
3.4	Etat des échéances des créances et des dettes	19
4	Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat	21
4.1	Produits et avoirs à recevoir	21
4.2	Charges à payer et avoirs à établir	21
4.3	Charges constatées d'avance	21
4.4	Capitaux propres	22
4.4.1	Composition du capital social	22
4.4.2	Variation des capitaux propres	22
4.5	Ventilation du chiffre d'affaires net	22
4.6	Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	23

4.7	Honoraires des commissaires aux comptes	23
4.8	Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société	23

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Faits caractéristiques de l'exercice

Avis Budget Group Inc. a confirmé, en date du 16 mars 2023, son soutien financier à AB FleetCo pour un minimum de douze mois à partir de la date d'approbation des comptes clôturés au 31 décembre 2022.

La société a fait l'objet d'une notification le 30 novembre 2021 concernant un droit de vérification de comptabilité portant sur les déclarations de CVAE pour les exercices 2019 et 2020 et sur la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules portant sur les années 2017 à 2020.

Le contrôle s'est terminé le 13 juillet 2022. L'Administration a proposé les redressements fiscaux relatifs aux cartes grises, après déduction des montants déjà payés par AB FleetCo, à un montant de 7 205 526€ sur la base que la taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules est due sur le lieu de première location des véhicules et non pas sur la valeur de la taxe attachée au département où la société a son siège social.

Par un courrier en date du 22 septembre 2022, la société a décidé de contester ces redressements sur la base qu'il lui ait impossible au moment de la première mise en service des véhicules de connaître avec précision le lieu du département territorial et donc de payer le tarif du certificat d'immatriculation applicable au département.

L'Administration a maintenu sa position par un retour de courrier le 17 octobre 2022. La société a rencontré l'Administration le 12 décembre 2022 qui est restée sur sa position initiale en précisant que l'année 2017 était prescrite ramenant le montant redressé à 5 060 132€.

La société n'a pas encore reçu l'avis de paiement.

La société a rencontré, comme en 2021, des difficultés d'approvisionnement d'une partie de sa flotte automobile due tant à la pénurie des semi-conducteurs qu'à la guerre en Ukraine. La société a dû faire appel à de nouvelles sources d'approvisionnement notamment auprès de marchands étrangers.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes au 31 décembre 2022 sont établis en conformité avec les dispositions du Code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2018-07 du 10/12/2018 applicable à partir des exercices clos le 31/12/2018 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les méthodes principales utilisées sont les suivantes :

1.2.1 Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Immobilisations incorporelles : 1 à 5 ans linéaire
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 20 ans linéaire
- Véhicules : durée variable selon les véhicules en fonction de la durée probable d'utilisation qui est généralement de 9 à 15 mois.

L'amortissement économique, qui est déterminé en tenant compte d'une valeur résiduelle projetée à la fin de la durée visée ci-dessus est complétée par un amortissement fiscal dérogatoire comme mentionné en informations complémentaires.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.2.2 Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

1.3 Changement de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

1.4 Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

2 Informations complémentaires pour donner une image fidèle

2.1 Intégration fiscale

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

ABFleet Co appartient depuis le 31 décembre 2013 au périmètre du Groupe constitué, dans le cadre des articles 223A à 223Q du C.G.I., par la société Avis Location de Voitures.

La société calcule et verse son impôt à la société tête de groupe (ALV) selon les règles de droit commun telles qu'elles s'appliqueraient en l'absence d'intégration.

2.2 Amortissements dérogatoires

Afin d'être en accord avec les règles fiscales concernant l'amortissement des véhicules, un complément d'amortissement dérogatoire a été comptabilisé sur l'exercice (12 561 595 euros).

Ce montant correspond à la différence entre l'amortissement reconnu par les règles fiscales au taux de 20% par an et l'amortissement économique pratiqué par la société AB FLEETCO. La charge complémentaire a été comptabilisée en charge exceptionnelle.

Par ailleurs, une reprise pour amortissement dérogatoire a également été constatée (9 864 893 euros).

2.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de – 12 382 712 euros est composé des éléments suivants :

Amortissements dérogatoires	Montants
Dotations	-12 561 595
Reprises	9 864 893
Dotations exceptionnelles	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-5 737 132
Opérations en capital	
Produits de cessions d'élément d'actif	258 934 190
Valeur nette de éléments d'actifs cédés	-259 893 787
Opérations de gestion	
Produits exceptionnels sur opération de gestion	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-2 989 281
TOTAL	- 12 382 712

2.4 Engagements hors bilan

2.4.1 Engagements reçus

La société Avis Location de Voitures SAS s'engage à verser un loyer tous les mois à la société AB FleetCo SAS en deux parties :

- Loyer de base : Le montant de l'amortissement de chaque véhicule loué à AB Fleetco SAS durant le mois associé à compter de la date du début du contrat de location.
- Loyer variable : Tous les montants dus par AB Fleetco SAS en vertu de la priorité des paiements à l'exclusion notamment des remboursements de la convention de crédit, de tout montant payable par AB FleetCo SAS pour lequel AB FleetCo SAS a déjà indemnisé, et les montants dus par AB FleetCo SAS au titre de tout contrat constructeur ou concessionnaire. Avis Location de Voitures SAS assume toute perte ou plus-value réalisée sur la vente de véhicules à risque au cours du mois.

2.4.2 Engagements donnés

Pour sûreté et garantie de l'exécution de ses obligations garanties, AB FleetCo SAS affecte à titre de nantissement, conformément aux dispositions des articles L. 142-1 et suivants du Code de commerce, au profit des établissements du crédit dans le cadre du programme de titrisation, son Fonds de Commerce. Le Fonds de Commerce comprend l'université des éléments corporels et incorporels le composant, notamment les véhicules figurant sur le poste Autres immobilisations corporelles pour un montant net de 270 860K au 31/12/2022.

3 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Etat des immobilisations

Immobilisations		Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	-	-	-	-
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
	Installations générales, agencements, aménagements divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	294 451 304	305 847 174	299 701 272	300 597 207
	Matériel de bureau et mobilier informatique	-	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
TOTAL III		294 451 304	305 847 174	299 701 272	300 597 207
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	-	-	-
	Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-
TOTAL IV		-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)		294 451 304	305 847 174	299 701 272	300 597 207

3.2 Etat des amortissements

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		-	-	-
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	-	-	-
	Matériel de transport	24 744 150	44 800 536	39 807 484
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-
	Emballages récupérables et divers	-	-	-
TOTAL III	24 744 150	44 800 536	39 807 484	29 737 201
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	24 744 150	44 800 536	39 807 484	29 737 201

3.3 Etat des provisions

3.3.1 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	-	-	-	-
Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	-	-	-	-
Provisions pour hausse des prix	-	-	-	-
Amortissements dérogatoires	14 752 459	12 561 595	9 864 893	17 449 161
Dont majorations exceptionnelles	14 752 459	12 561 595	9 864 893	17 449 161
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
TOTAL	14 752 459	12 561 595	9 864 893	17 449 161

3.4 Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	100 050 483	100 050 483	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	5 465 570	5 465 570
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupe et associés	-	-	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	-	-	-
	Charges constatées d'avance	2 207 128	2 207 128	-
TOTAL		107 723 180	107 723 180	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	407 016	407 016	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	344 561 000	344 561 000	-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		33 033 006	33 033 006	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		78 759	78 759	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	9 488 947	9 488 947	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 453 827	6 453 827	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 009 677	1 009 677	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		-	-	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		-	-	-	-
TOTAL		395 032 232	395 032 232	-	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	224 000 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	187 200 000
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques à la clôture	-

4 Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

4.1 Produits et avoirs à recevoir

MONTANT DES PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR	<i>Montant TTC</i>
Clients factures à établir	21 349 870
TOTAL	21 349 870

4.2 Charges à payer et avoirs à établir

MONTANT DES CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR	<i>Montant TTC</i>
SIV à payer	919 537
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 067 149
Dettes fiscales et sociales	1 003 581
Intérêts à payer	407 016
TOTAL	34 397 282

4.3 Charges constatées d'avance

Nature	Date période		Montants		
	Début	Fin	Exploitation	Financier	Exceptionnel
<i>Charges d'exploitation</i>			2 207 128		
<i>Charges financières</i>					
<i>Charges exceptionnelles</i>					
TOTAL			2 207 128		

4.4 Capitaux propres

4.4.1 Composition du capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	200 000	1,00
Mouvements :		
Position fin de l'exercice	200 000	1,00

4.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	200 000	-	-	200 000
Réserves, primes et écarts	20 000	-	-	20 000
Report à nouveau	354 023	-44 957	-	309 066
Résultat	-44 957	-511 793	-44 957	-511 793
-rovisions réglementées	14 752 459	2 696 702	-	17 449 161
-OTAL	15 281 524	2 139 952	-44 957	17 466 433

4.5 Ventilation du chiffre d'affaires net

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	-	-	-
- Biens	71 016 748	-	71 016 748
- Services			
Chiffre d'affaires net	71 016 748	-	71 016 748

4.6 Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

		Résultat courant	Résultat exceptionnel	Résultat comptable
Résultat avant impôts		12 715 301	-12 382 713	332 588
Impôt au taux de :	25	3 192 739	- 2 348 358	844 380
Impôt sur PVL		-	-	-
Résultat après impôts		9 522 562	-10 034 355	-511 792

4.7 Honoraires des commissaires aux comptes

	MONTANT HT
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	53 000
Au titre d'autres prestations	
Honoraires totaux	53 000

4.8 Identité des sociétés-mères consolidant les comptes de la société

La société ABFleet Co détenue par Avis Locations de Voitures rentre dans le périmètre de consolidation de la société :

Avis Budget Group INC
6 Sylvan Way
PARISPANNY, New Jersey, 0704

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2022	31/12/2021	%
Autres immobilisations corporelles	300 597 206,82	294 451 304,16	2.09
218200 Vehicule bb propre	146 118 502,98	192 678 550,56	-24.16
218210 Vehicule risque propre	154 353 109,26	101 685 196,54	51.8
218220 Vehicule service	125 594,58	87 557,06	43.44
Amort. prov. autres immob. corporelles	-29 737 201,43	-24 744 149,64	20.18
281820 Amt vehicule bb propre	-9 184 853,33	-13 731 024,83	-33.11
281821 Amt vehicule risque propre	-20 552 310,42	-11 013 107,58	86.62
281823 Amt vehicule service	-37,68	-17,23	118.69
Total Immobilisations corporelles	270 860 005,39	269 707 154,52	0.43
TOTAL Actif immobilisé	270 860 005,39	269 707 154,52	0.43
Avances et acomptes sur commandes	31 408 776,25	7 783 997,86	303.5
40910000 AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	31 408 776,25	7 783 997,86	303.5
Clients et comptes rattachés	100 050 482,94	58 047 536,42	72.36
41110000 CLIENTS	78 700 613,19	39 951 198,32	96.99
41810000 CLIENTS - FACTURES À ÉTABLIR	21 349 869,75	18 096 338,10	17.98
Autres créances	5 465 569,70	7 006 150,95	-21.99
445600 TVA DEDUCTIBLE	5 465 569,70	5 321 156,53	2.71
445860 Tva sur FNP	0,00	1 684 994,09	-100
448700 ETAT - PRODUITS A RECEVOIR	0,00	0,33	-100
Total Créances	105 516 052,64	65 053 687,37	62.2
Disponibilités	8 243 835,27	11 014 241,57	-25.15
512000 Banque	8 243 835,27	11 014 241,57	-25.15
Total Divers	8 243 835,27	11 014 241,57	-25.15
Charges constatées d'avance	2 207 127,79	1 708 949,91	29.15
486000 Charges Constatees d'avance	2 207 127,79	1 708 949,91	29.15
Total Actif circulant	147 375 791,95	85 560 876,71	72.25
TOTAL ACTIF	418 235 797,34	355 268 031,23	17.72

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Bilan Passif	31/12/2022	31/12/2021	%
Capital	200 000,00	200 000,00	
101300 Capital social	200 000,00	200 000,00	
Réserve légale	20 000,00	20 000,00	
106100 Reserve legale	20 000,00	20 000,00	
Report à nouveau	309 065,65	354 023,03	-12.7
110000 Report a nouveau	309 065,65	354 023,03	-12.7
Résultat de l'exercice	-511 793,24	-44 957,37	NS
Résultat de l'exercice	-511 793,24	-44 957,37	NS
Provisions réglementées	17 449 160,75	14 752 458,63	18.28
145200 Amortissement dergatoire	17 449 160,75	14 752 458,63	18.28
Capitaux propres	17 466 433,16	15 281 524,29	14.3
Provisions pour risques	5 737 132,00	0,00	NS
151810 Autres provisions pour risques	5 737 132,00	0,00	NS
Provisions	5 737 132,00	0,00	NS
Emprunts et dettes auprès des éts de crédit	344 968 016,00	307 912 847,00	12.03
164000 Emprunt	344 561 000,00	307 761 000,00	11.96
518000 Provision interets	407 016,00	151 847,00	168.04
Emprunts et dettes financières divers	1 009 676,83	165 296,51	510.83
455000 Compte courant integration fiscale	1 009 676,83	165 296,51	510.83
Emprunts et dettes assimilées	345 977 692,83	308 078 143,51	12.3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 033 005,96	24 747 758,26	33.48
40110000 FOURNISSEURS	965 857,42	14 728 690,28	-93.44
40810000 FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	32 067 148,54	10 019 067,98	220.06
Dettes fiscales et sociales	11 412 065,39	6 555 605,17	74.08
43860000 Organic	78 758,94	33 505,16	135.07
445700 Tva collectee	5 960 811,49	3 393 817,55	75.64
445870 Tva sur FAE	3 528 135,98	3 012 630,46	17.11
447000 Siv a payer	919 537,00	40 635,00	NS
448600 Etat charges a payer	924 821,98	75 017,00	NS
Autres dettes	4 609 468,00	605 000,00	661.9
441900 Subvention à rembourser	4 609 468,00	605 000,00	661.9
Dettes	49 054 539,35	31 908 363,43	53.74
Dettes et produits constatés d'avance	395 032 232,18	339 986 506,94	16.19
Total du Passif	418 235 797,34	355 268 031,23	17.72

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2022	31/12/2021	%
Production vendue (services)	71 016 748,02	46 479 523,38	52.79
706100 Refacturation flotte	71 016 748,02	46 479 523,38	52.79
<i>Chiffre d'affaires net</i>	<i>71 016 748,02</i>	<i>46 479 523,38</i>	<i>52.79</i>
Reprise amort. prov. et transferts de charges	303 388,03	550 236,89	-44.86
791000 REFACTURATION MALUS ECOLOGIQUE	303 388,03	550 236,89	-44.86
<i>Produits d'exploitation</i>	<i>71 320 136,05</i>	<i>47 029 760,27</i>	<i>51.65</i>
Autres achats et charges externes	1 115 232,07	1 115 856,38	-0.06
615515 Frais de remise en état	0,00	-68 578,73	-100
615542 Charges surplus kilometrage	6 144,00	-9 336,55	-165.81
622600 Honoraires audit	57 457,49	49 765,17	15.46
622700 Honoraires juridiques	17 658,97	5 097,62	246.42
627000 Frais bancaires	991 452,81	1 128 850,80	-12.17
628100 MPS-Default	42 518,80	10 058,07	322.73
Impôts, taxes et versements assimilés	5 238 314,15	4 718 808,93	11.01
635100 Cartes grises	3 005 821,75	2 370 398,27	26.81
635200 Frais d'Immatriculation	1 933 874,81	2 188 970,84	-11.65
635300 Malus a rendre	929,83	857,68	8.41
635400 CVAE	218 318,98	124 466,99	75.4
637100 Organic	79 368,78	34 115,15	132.65
Dot. amort. sur immobilisations	44 800 536,20	30 432 628,97	47.21
681100 Depre veh risk	13 759 195,92	10 485 257,25	31.22
6811200 Amortissement Véhicules	31 041 340,28	19 947 371,72	55.62
Autres charges d'exploitation	-152 225,04	9 632,82	NS
658000 Chages diverses de gestion courante	-152 225,04	9 632,82	NS
<i>Charges d'exploitation</i>	<i>51 001 857,38</i>	<i>36 276 927,10</i>	<i>40.59</i>
<i>Résultat d'exploitation</i>	<i>20 318 278,67</i>	<i>10 752 833,17</i>	<i>88.96</i>
Intérêts et charges assimilées	7 602 977,58	5 386 734,38	41.14
661100 Interets des Emprunts	6 682 662,17	4 181 218,46	59.83
661200 FLEET INT COST-NON-U	920 315,41	1 205 515,92	-23.66
<i>Charges financières</i>	<i>7 602 977,58</i>	<i>5 386 734,38</i>	<i>41.14</i>
<i>Résultat financier</i>	<i>-7 602 977,58</i>	<i>-5 386 734,38</i>	<i>41.14</i>
Résultat courant	12 715 301,09	5 366 098,79	136.96
Produits exceptionnels op. gestion	0,00	537,00	-100
771800 Produits exceptionnels	0,00	537,00	-100
Produits exceptionnels op. capital	258 934 190,09	163 611 864,77	58.26
775100 Vente vehicule risque	26 980 341,10	57 306 154,65	-52.92
775200 Ventes de vehicules	231 953 848,99	106 278 669,27	118.25
775201 Ventes de vehicules	0,00	27 040,85	-100
Reprise sur prov. et transferts de charges	9 864 892,77	6 780 818,99	45.48

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2022	31/12/2021	%
787250	Reprise Amortissement derogatoire	9 864 892,77	6 780 818,99	45.48
	Produits exceptionnels	268 799 082,86	170 393 220,76	57.75
	Charges exceptionnelles op. gestion	2 989 281,63	44 068,40	NS
671201	Contraventions routieres	2 989 281,63	44 068,40	NS
	Charges exceptionnelles op. capital	259 893 787,26	162 576 418,20	59.86
675100	Vnc risk vehicle	27 665 973,59	56 249 770,88	-50.82
675200	VNC des vehicules	232 227 813,67	106 326 647,32	118.41
	Dotations exceptionnelles amort. prov.	18 298 726,89	13 183 790,32	38.8
687250	Dotation Amortissement derogatoire	12 561 594,89	13 183 790,32	-4.72
687500	Dotation aux provisions exceptionnelles	5 737 132,00	0,00	NS
	Charges exceptionnelles	281 181 795,78	175 804 276,92	59.94
	Résultat exceptionnel	-12 382 712,92	-5 411 056,16	128.84
	Impôts sur les bénéfices	844 381,41	0,00	NS
695000	Impots sur les societes	844 380,41	0,00	NS
695100	Deferred Tax Expense	1,00	0,00	NS
	Bénéfice ou perte	-511 793,24	-44 957,37	NS